

AVIS DE MARCHÉ

Directive 2014/24/UE

Le présent avis constitue un appel à la concurrence

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR

I.1) NOM ET ADRESSES

Ville de Besançon, Besançon, F, Courriel : marchespublicsdab@grandbesancon.fr, Code NUTS : FRC21

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.besancon.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <http://www.marches.grandbesancon.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Marché de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'extension du groupe scolaire La Butte à Besançon

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 71221000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

II.1.4) Description succincte : Opération de rénovation/extension du groupe scolaire maternelle/élémentaire en site occupé, devant permettre l'amélioration des capacités d'accueil en restauration scolaire et activités périscolaires ainsi que le fonctionnement général et la performance énergétique. Objectif minimal : Niveau Passivhaus (sans labellisation) pour l'extension. Niveau Effilogis Performance (Cep -60%) pour la rénovation de la Maternelle L'ensemble du bâtiment (neuf + rénovation devra avoir une consommation inférieur à 30 kwh/m²/an. Concours niveau "Esquisse+". Mission de base de maîtrise d'œuvre bâtiment avec missions complémentaires DIAG et SSI. Le coût des travaux est estimé à 2 900 000,00 euros HT ; surfaces plancher 900m² rénovation et 600 mètres carrés extension.

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

II.2) DESCRIPTION

Code CPV principal : 71221000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRC21

Lieu principal d'exécution :

II.2.4) **Description des prestations** : Mission de type maîtrise d'œuvre telle que définie par l'article L2431-1, R2431-1, R2431-8 à 2431-18, R2431-19 à R2431-23 du code de la commande publique. Durée prévisionnelle du marché : 36 mois, hors parfait achèvement.

II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 400 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 36

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Nombre minimal envisagé : 3 / Nombre maximal : 3

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : non

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : oui

Identification du projet : FEDER

II.2.14) Informations complémentaires :

Mots descripteurs : Maîtrise d'œuvre

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

III.1.2) Capacité économique et financière

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Le mandataire sera architecte au sens de l'article 3 de la loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, DPLG ou HMONP. L'architecte mandataire de l'équipe devra être inscrit à l'ordre des architectes pour les architectes établis en France ou posséder un diplôme reconnu équivalent au titre de la directive 85/384/CEE du Conseil du 10 juin 1985.

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.1) **CONDITIONS DE PARTICIPATION**

III.2.3) **Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

III.2.4) **Marché éligible au MPS**

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif
Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) **DESCRIPTION**

IV.1.1) **Type de procédure**

Procédure restreinte

IV.1.3) **Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) **Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

IV.1.5) **Information sur la négociation**

IV.1.6) **Enchère électronique :**

IV.1.8) **Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)**

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) **RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

IV.2.1) **Publication antérieure relative à la présente procédure**

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

3 juin 2022 - 12:00

IV.2.3) **Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

Date : 12 juillet 2022

IV.2.4) **Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation :**

français

IV.2.6) **Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :**

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 5 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) **Modalité d'ouverture des offres**

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) **RENOUVELLEMENT**

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) **INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

VI.3) **INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

Le jury examinera les prestations remises par les candidats et le pouvoir adjudicateur choisira le ou les lauréat(s) du concours en fonction des critères indiqués dans le RC

VI.4) **PROCÉDURES DE RECOURS**

VI.4.1) **Instance chargée des procédures de recours :**

Tribunal administratif de Besançon, 30 rue Charles Nodier, 25044, Besançon, F

VI.4.2) **Organe chargé des procédures de médiation :**

VI.4.3) **Introduction de recours :**

VI.4.4) **Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :**

VI.5) **DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

28 avril 2022